

Règlement du concours

1. Thème du concours

Toutes les espèces ont besoin de se déplacer, de migrer et de vaguer à l'intérieur de leur habitat. Souvent, toutefois, la nécessité de mouvement d'une espèce - la nôtre - entrave le mouvement de toutes les autres. Une autoroute ou une voie ferrée, qui sont les symboles par excellence de «notre» liberté de mouvement, constituent un obstacle insurmontable pour celle des autres.

Le but du concours: fixer, à travers l'objectif, les barrières qui empêchent les espèces de se déplacer, les stratégies conçues par les plantes et les animaux pour les surmonter, ainsi que les outils que les hommes ont développés pour les aider dans leurs déplacements. Nous vous invitons donc à réaliser des photos originales sur ce thème, l'important étant de se rappeler que les barrières et les couloirs ne sont pas seulement physiques, mais aussi (moins visibles, peut-être, mais tout aussi importants) culturels.

2. Qui peut participer

- Le concours est ouvert à tous, professionnels ou simples passionnés de photo;
- Sont exclues de la participation les personnes faisant partie du projet Econnect et quelque autre personne que ce soit ayant un rôle au niveau du projet ou du concours..

3. Durée du concours

- Les délais de présentation des photos vont du 22 mai 2010 au 15 janvier 2011 ;
- Le jury se réunira ensuite pour sélectionner les photos gagnantes. La clôture définitive du concours est fixée au 31 mai 2011.

4. Critères d'admission des photos

- La photographie soumise au concours devra avoir été réalisée par la personne qui la présente; en cas de photo prise par une tierce personne, la personne inscrite au con-

cours doit déclarer que l'auteur respecte intégralement et sans conditions le présent règlement;

- La photographie doit respecter le thème mentionné au point 1, sous peine d'exclusion ;
- La photographie doit avoir été prise dans les Alpes. La personne qui la soumet devra indiquer le lieu de la manière la plus précise possible, en utilisant pour cela l'outil de géo-référencement prévu sur Flickr;
- L'auteur de la photo devra lui donner un titre et lui associer un court texte expliquant dans quelle mesure elle se rapporte au thème proposé.
- La photographie pourra être en noir et blanc ou en couleurs et devra être présentée sous format numérique. Les auteurs des photographies qui seront choisies pour être imprimées devront ensuite fournir un fichier de dimensions adéquates pour l'impression ;
- Ne seront acceptées que les photos qui parviendront par le biais du groupe expressément créé sur le réseau social Flickr à l'adresse <http://www.flickr.com/groups/econnect/>. Les photos imprimées ou envoyées sur des supports électroniques différents ne seront pas prises en considération.
- La photographie ne doit pas être un photomontage.
- Chaque participant peut soumettre au maximum trois photos.

5. Jury

Le jury est constitué par :

- Paolo Angelini, Ministère italien de l'environnement ;
- Denis Curti, directeur de l'agence Contrasto ;
- Guerino Delfino, Chairman & Chief Executive Officer d'Ogilvy ;
- Marco Ferrari, chef du service science de la revue Geo ;
- Aurelia Ullrich, chargée de projet de CIPRA International;
- Sylvie Vanpeene, CEMAGREF (Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement);
- Chris Walzer, professeur au Research Institute of Wildlife Ecology de Vienne et chef de file du projet.

6. Attribution des prix

Le choix du jury quant aux 12 meilleures photos ne pourra faire l'objet d'aucune contestation.

7. Prix

- un séjour d'un weekend dans la région pilote Alpes-Maritimes, Locanda del Sorriso;
- un séjour d'un weekend dans la région pilote Berchtesgaden-Salzburg, Alm- & Wellnesshotel Alpenhof ****
- un panier de produits typiques provenant des oasis WWF Italie;
- Un ouvrage photographique édité par WWF-White Star « Ultimi e selvaggi » (titre français: « Animaux en péril »).

Tous les participants recevront un cahier WWF en papier recyclé. D'autres prix sont actuellement à l'étude et seront communiqués par le biais des canaux prévus pour le concours (www.econnectproject.eu) .

Les 12 photos choisies seront imprimées et exposées à l'occasion de la conférence finale du projet et seront utilisées pour réaliser un calendrier qui sera distribué lors de cette même conférence.

Je déclare:

- donner l'autorisation pour que ma photo puisse être utilisée, à titre gratuit, pour produire des galeries photos à publier sur le site de Econnect et sur d'autres moyens de communication ;
- être le/la titulaire des droits de la photo que j'ai soumise ou avoir été autorisé(e) par le titulaire des droits à présenter sa photo au concours. Dans ce dernier cas, je déclare que le possesseur des droits accepte le présent règlement.

Si la photo devait faire partie des douze meilleures:

- Je donne l'autorisation pour que ma photo soit imprimée et exposée, à titre gratuit, dans le cadre de la conférence finale du projet Econnect ;

- Je donne l'autorisation pour que ma photo soit utilisée, à titre gratuit, à des fins de promotion du projet Econnect.
- Dans les deux cas ci-dessus, Econnect aura pour seule obligation de citer l'auteur de la photographie en question.

Protection de la vie privée

Les participants pourront à tout moment exercer les droits prévus à l'art. 7 du code italien de protection de la vie privée (droit d'accès, de correction, d'annulation, d'opposition au traitement des données) par simple demande adressée, sans aucune formalité, à :

WWF Italia - Riccardo Nigro r.nigro@wwfrp.it